

## AIDE AUX PREMIERS ÉQUIPEMENTS - Année scolaire : 2024-2025

### 1<sup>ère</sup> Bac Pro Cuisine : Passerelle

#### Tenues et/ou matériels professionnels

Le PASS-REGION est un dispositif proposé aux jeunes par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

C'est une carte chargée d'avantages liés à la culture, au sport, à l'éducation, ...

**Elle permet également d'accéder à l'établissement et au self-service.**

L'ensemble de ces avantages sont décrits sur le site internet de la région :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>



Parmi ces avantages se trouve celui d'une AIDE AU PREMIER EQUIPEMENT.

Le lycée Raymond Cortat a choisi une gestion collective de l'achat direct de tenues et/ou des matériels auprès de fournisseurs.

Pour le règlement, le lycée prélèvera sur la carte « Pass Région » de votre enfant, la somme correspondant à cet achat selon les modalités définies par le conseil régional. Cette subvention aidera à financer une partie des équipements.

Les prix sont négociés par quantités auprès des fournisseurs afin de limiter le coût.

**Les tenues seront remises directement aux élèves dès leur livraison.**

**Elles sont la propriété des élèves, ils en sont donc responsables.**

#### **TRÈS IMPORTANT :**

- **Les tenues doivent être marquées de façon permanente au nom de l'élève.**
- **Les tenues doivent être lavées et repassées chaque semaine.**
- **Un casier vestiaire sera mis à sa disposition.**
- **Chaque élève devra se munir d'un cadenas pour la fermeture du casier vestiaire (anse de diamètre 6 mm)**
- **L'établissement ne saurait être, en aucun cas, tenu pour responsable des vols commis dans les locaux, nous vous conseillons de souscrire à une assurance.**

#### TENUE DE TRAVAIL ET MATÉRIEL

À la rentrée, l'aide de la Région permet de financer pour chaque élève en passerelle 1<sup>ère</sup> Bac Pro Cuisine :

- 2 Pantalons double emploi
- 2 Vestes de cuisine
- 1 Paire de chaussures de sécurité
- 1 Casquette noire
- 2 Tabliers à taille blanc
- 1 Trousseau à couteaux
- 2 Torchons
- 1 Thermomètre de cuisson à câble

Pour les essayages ; vous devez vous présenter directement au magasin « **Le Cantalien** » 7 bis rue des Carmes à Aurillac du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h à partir du 25 juin 2024.

Téléphone : 04 71 48 35 04.

Pour que les tenues soient livrées dans le mois de septembre nous vous demandons de vous présenter au magasin « Le Cantalien » **avant le 31 juillet.**